**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

**Herausgeber:** Union syndicale suisse

**Band:** 38 (1946)

Heft: 9

**Titelseiten** 

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

38me année

Septembre 1946

Nº 9

## Indépendance syndicale dans l'Etat libéral!

Par E.-F. Rimensberger

Les dieux qui ont donné à la plupart des hommes une lâche ambition, ont attaché à la liberté presqu'autant de malheurs qu'à la servitude. Mais quel que doive être le prix de cette noble liberté, il faut bien le payer aux dieux.

Montesquieu, «Dialogue de Sylla et d'Eucrate».

## I. Heurs et malheurs de la liberté

Le 14 juillet 1790, la Fête de la fédération, la Fête de la liberté et des droits de l'homme se déroule au Champ-de-Mars, à Paris. La révolution commence sa marche victorieuse à travers la France. C'est l'heure où le conventionnel Carrier s'écrie: « Plutôt faire de la France un charnier que de renoncer à la gouverner selon nos principes. » Au cours des années qui suivirent, ce mot d'ordre totalitaire ouvrit encore bien d'autres charniers sous les pas de la révolution triomphante. Il n'est que de songer à l'ère de la République helvétique. D'ailleurs, jusqu'à l'« Empire millénaire » d'Hitler, la formule de Carrier n'a jamais cessé d'être actuelle.

Le 14 juillet 1790, premier anniversaire de la prise de la Bastille, des centaines de milliers d'hommes venus de tous les coins de France, d'Europe et du monde célébraient dans l'enthousiasme la liberté retrouvée. On vit défiler une « députation du genre humain » groupant les représentants des peuples les plus éloignés, dont souvent on n'avait même pas demandé l'avis. Les spécimens d'humanité que les metteurs en scène n'avaient pas sous la main, furent créés en un tournemain par les costumiers des théâtres. On vit défiler des nègres et des Hindous dont les descendants, aujour-d'hui encore, ne sont pas libres ni égaux. Un Chaldéen coiffé d'un